

## FORMATION PRÉPARATOIRE AUX MÉTIERS DU SANITAIRE ET DU SOCIAL

Dispositif d'Accompagnement à la sélection d'entrée  
en formation aides-soignants(e)s OU ambulanciers

**Les inscriptions sont ouvertes du Lundi 4 Novembre 2024  
Au Mercredi 18 Décembre 2024 à minuit.**

Ce dossier se compose de :

- Le programme de la formation préparatoire (pages 2 à 4)
- La liste des pièces à fournir (page 5)
- **ANNEXE 1** : Autorisation pour les candidats mineurs (page 6)

**Aucun dossier d'inscription papier n'est remis par l'Institut.**

### Pour vous inscrire :

1. Cliquer sur le lien suivant

<https://forms.office.com/e/gg2whACvyu>

ou scanner le QR Code

Formation préparatoire à la sélection d'entrée en formation aide-soignant ou ambulancier



2. Envoi des pièces justificatives

**Par courrier ou dépôt dans la boîte aux lettres  
à l'adresse suivante :**

**IFAS du CHU de Nice**

**12 Avenue de Valombrose - 06100 NICE**

Tout dossier envoyé hors délai ne sera pas instruit

**ATTENTION : Le nombre de places est limité à 20.**

## PROGRAMME - Année scolaire 2024-2025

### **CONDITIONS D'ADMISSION :**

Cette formation s'adresse à un public prioritaire (jeunes ou adultes sans qualifications professionnelles ni diplôme ou en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi), motivés par les métiers de la santé et souhaitant actualiser ses connaissances en vue de la présentation à la sélection d'entrée en IFAS ou IFA. L'attribution des places s'effectue avec la collaboration de la Mission Locale, De France Travail et du Conseil Régional.

Cette formation s'adresse également à tout public pouvant bénéficier d'une promotion professionnelle (PPH, FONGECIF...).

**DUREE DE LA FORMATION** : 140 heures au rythme de 2 journées hebdomadaires de 7h

**TARIF DE LA FORMATION** : 1 250 € (financement pris en charge par la Région).

« La Région attribue une aide individuelle forfaitaire dans la limite des crédits alloués au dispositif pour les formations préparatoires à l'entrée en formation suscitées d'un montant de 1000 € pour les sessions de formation inférieures ou égales à 200 heures. » Cette aide est attribuée sous condition de présence à la formation préparatoire et d'inscription aux épreuves de sélection.

### **OBJECTIFS :**

**Pour la formation des aides-soignants(e), la sélection des candidats (Arrêté du 7 avril 2020 modifié par les arrêtés des 12 avril 2021 et 10 juin 2021) :**

Art.2 : « Elle s'effectue par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation visée. »

L'épreuve orale d'admission est destinée à apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat, son projet professionnel, ses motivations et ses aptitudes à suivre la formation.

**Pour la formation des ambulancier(e)s, la sélection des candidats (Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier : Article 10**

Art 6 de l'Arrêté du 7 avril 2020 modifié par les arrêtés des 12 avril 2021 et 10 juin 2021

Annexe V de l'Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et auxiliaire ambulancier (Attendus de la formation)

- Développer des aptitudes écrites, numériques et logiques
- Développer des capacités de compréhension et d'analyse de texte
- Améliorer la rigueur du raisonnement, la clarté et la structuration de l'expression à l'écrit comme à l'oral
- Acquérir des méthodes de travail
- Favoriser et développer l'adaptation des candidats à la constitution d'un dossier et de l'entretien oral
- Acquérir des connaissances dans le domaine sanitaire et social ; identifier les grands problèmes de santé publique, les besoins des populations, les problématiques de notre société
- Clarifier le projet professionnel : argumenter en travaillant sur les représentations du métier, ses valeurs, les valeurs soignantes

### Savoirs et capacités visés :

- Maîtrise des techniques de l'expression écrite, compréhension de textes, argumentation, qualité de l'expression
- Acquisition des notions suffisantes en culture générale sanitaire et sociale permettant une réflexion générale et une capacité à analyser et à synthétiser
- Capacité à analyser une situation et à faire les calculs
- Capacités à argumenter un dossier à l'oral et à l'écrit à partir de ses connaissances, son expérience.
- Capacités à travailler en groupe et en équipe
- Capacités à utiliser l'outil informatique

### LES CONTENUS :

- Français, expression écrite et orale
- Arithmétique
- Pratique des outils numériques et TIC (bases, gestion mails...)
- Culture générale, sanitaire et sociale
- Accompagnement du stagiaire dans le cadre de l'élaboration du projet professionnel
  
- Français : 30 heures
  - Expression écrite : orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire et conjugaison
  - Compréhension de texte
  - Méthodologie de rédaction
  
- Arithmétique : 10 heures
  - Opérations de base (les 4)
  - Conversions, pourcentage, proportionnalité
  
- Pratique des outils numériques et TIC : 5 heures
  - Bases Word, traitement de texte
  - Accès plateformes pédagogique
  - Mails
  - Méthodologie et stratégie d'apprentissage
  
- Culture générale et professionnelle, sanitaire et sociale : 50 heures
  - Connaissance du métier d'AS
  - Les grands problèmes sanitaires et sociaux en France et dans le monde
  - Notions de santé, maladie, handicap, vieillesse, précarité
  - Santé publique / prévention / éducation
  - Notions d'éthique et déontologie
  - Notions d'anatomie et de physiologie
  
- Accompagnement du stagiaire dans le cadre de l'élaboration de son dossier professionnel : 25 heures
  - Réalisation d'un CV
  - Réalisation d'une lettre de motivation
  - Analyse d'une situation personnelle ou professionnelle en lien avec les attendus du métier d'aide-soignant
  - Mise en situation d'un entretien oral
  - Suivi pédagogique individualisé au cours de la formation (2)

- Temps de travail personnel : 20 heures (1j par mois)
  - Travaux de recherche
  - Analyse de situation professionnelle
  - Travail sur l'anatomie physiologie
  - Temps d'élaboration du dossier

#### **METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Cours magistraux
- Travaux de groupe et individuels
- Mises en situation orale et écrite
- Supports vidéo...
- Tables rondes
- Travaux personnels guidés
- Suivi pédagogique individuel et régulation collective

#### **MODALITES DE REALISATION :**

- Groupe de 20 stagiaires
- Durée : 20 jours sur 3 mois (Janvier à Mars 2025)
  
- Périodicité :
  - 2 jours par semaine :
    - **08/09 ; 15/16 ; 22/23 ; 29/30 JANVIER 2025**
    - **05/06 ; 26/27 FEVRIER 2025**
    - **05/06 ; 12/13 ; 19/20 ; 26/27 MARS 2025**

#### **LIEU DE FORMATION :**

Institut de formation aux professions paramédicales du CHU de Nice  
12 avenue de Valombrose – 06100 NICE  
Tel : 04 92 03 87 33  
@ : ifas@chu-nice.fr

#### **INTERVENANTS :**

Les intervenants dans la formation sont des formateurs qualifiés en pédagogie et dans le domaine de la santé ainsi que des professeurs diplômés dans les différentes disciplines académiques.

#### **INSCRIPTIONS :**

Après avis / orientation des partenaires France Travail, mission locale, employeurs...  
Les inscriptions à la formation préparatoire se font à l'Institut de Formation des professions paramédicales (IFPP) du CHU de Nice à compter du **04 Novembre 2024 jusqu'au 18 Décembre 2024**.

**Date limite d'envoi du dossier le Mercredi 18 Décembre 2024 (23H59)**

## PIECES OBLIGATOIRES POUR TOUS LES CANDIDATS :

- Copie de la pièce d'identité **en cours de validité**
- Lettre de motivation **manuscrite**
- Curriculum Vitae
- Attestation de sécurité sociale
- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile
- Justificatif de prise en charge

## PIECES OBLIGATOIRES POUR LES CANDIDATS A LA PREPA IFA :

- Copie du permis de conduire

## PIECES FACULTATIVES :

- Copie des diplômes le cas échéant
- Notification MDPH ou médecin habilité en cas de situation de handicap



**TOUT DOSSIER RENDU HORS DELAI NE SERA PAS INSTRUIT**  
**Aucun dossier ne sera restitué**

## DATES IMPORTANTES

**Nombre de place en formation : 20 places**

**Durée de la formation : De Janvier à Mars 2025, à raison de 2 jours par semaine, pour une totalité de 140H**

**ANNEXE 1 : CANDIDAT MINEUR  
AUTORISATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL**

**UNIQUEMENT pour les candidats mineurs.  
Document à nous retourner avec votre dossier d'inscription**

Je soussigné :  Madame  Monsieur

.....

Demeurant :

.....  
.....  
.....

et agissant en qualité de représentant légal, autorise

Nom .....

Prénom .....

qui demeure à la même adresse, ou demeurant :

.....  
.....  
.....

à participer à la formation préparatoire au concours d'entrée en formation d'aide-soignant à l'Institut de Formation des aides-soignants situé au 12 Avenue de Valombrose – 06100 NICE ;

Je certifie exacts les renseignements complétés ci-dessus.

Date et signature de représentant légal :

Fait à : .....	Le : .....